

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

### EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/76172/01:1

DATE DU CONTRÔLE 27/11/2018  
 ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de la Sauvenière 36 - 5580 Rochefort

AGENT VISITEUR Mathieu Laixhay

TYPE DE CONTRÔLE visite périodique (Art. 271)



#### › DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	Rue de la Sauvenière 36 - 5580 Rochefort
Type de locaux	unité d'habitation (appartement)
Propriétaire	Philippe
Responsable des travaux	Fourez yvan



#### › DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	50271774
Index jour/nuit	/
Type de raccordement	aérien
Câble compteur - tableau	VVB 4 x 10 mm <sup>2</sup>
Tension nominale de service	3x230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement	25A

#### › CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	Nombre de circuits
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)			
Les fondations datent	d'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Prise de terre	piquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	11	Raccordement	OK
Conformité des liaisons équipotentielle et des PE	OK	Eclairage/machines	OK
Test de continuité	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Contrôle boucle de défaut	concluant	Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolation mesurée (MΩ)	35

#### CONCLUSION : CONFORME

A la date du 27/11/2018, l'installation électrique de Rue de la Sauvenière 36 - 5580 Rochefort est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.  
 Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.  
 Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.  
 Les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.  
 Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 27/11/2043.

Signature de l'agent



Signature du responsable de l'exécution des travaux



## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 04/2018/76172/01:1

### DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE , GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, ayant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme ?

1

Lisez attentivement ce procès-verbal

2

Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la reconstrôler

3

Au terme de la validité du rapport, faites reconstrôler votre installation

4

Certinergie est à votre service 0800 82 171

**CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ**

**Siège social** 57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
**Siège d'exploitation** 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
**Siège d'exploitation** 20e Martelarenplein, 3000 Leuven  
**Siège d'exploitation** 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171  
 E-mail info@certinergie.be  
 Site internet www.certinergie.be

**PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION**

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

RÉF. 04/2018/76172/01:1

> ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



 Organisme agréé <b>Certinergie asbl / vzw</b> Organisme de contrôle agréé E-mail: controleorganisme.be 0800 / 02.171 - info@certinergie.be <i>27/11/2018</i>	Adresse de l'installation électrique PHILIPPE BERNARD 100 LA SARTENIERE, 56 (2 ème ETAGE) 5982 ROCHEFORT	Installateur Electricité Puyréz Yvan Rue Basse 5 5982 ROCHEFORT Tél.: 065 40 06 82 - GSM: 0476 60 17 76 e-mail: puyrez.yvan@gmail.com TVA BE 0800 446 276	N° 246 Date de visite : 27/11/2018 Date : 24/11/2018 2 à 230V ~ 50Hz
--	---	---	---

## PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 04/2018/76172/01:1

> ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation

